

PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
Avec délibérations par voie d'échanges écrits
Séance du jeudi 07 mars 2024

Membres du Conseil d'administration : 28
Présents : 25
Absents : 3
Procuration : 0

		PERSONNALITES EXTERIEURES	
Président : Laurent LINGUET	Présent		
Collège A (professeurs d'université ou assimilés) : M. Abdennebi OMRANE M. Pierre COUPPIE	Présent Présent	Organismes de recherche : M ^{me} Marie-José GAUTHIER, CNES M ^{me} Françoise DELCELIER-DOUCHIN, CNES (supp) M. Antoine GARDEL, CNRS M. Alain SCHUSL, CNRS (supp) M. Christophe PEYREFFITE, Ins. Pasteur M. Jean-Bernard DUCHEMIN (supp.)	Présente Présent Présent
Collège B (Directeur de recherche) : M. Fabian BLANCHARD	Présent		
Collège C (Maître de conférence ou assimilés) : M. William DIMBOUR M ^{me} Jeannine HO A SIM M ^{me} Martine SEBELOUE, VP CA	Présent Présente Présente	Collectivités territoriales M. Philippe BOUBA, CTG M ^{me} Muriel BRIQUET, CTG M. Jean Marc AMBROISE, Cayenne M. Louis-Mike CALUMEY, Cayenne (supp) M. Joseph MAIPIO, Kourou M. Jean-Robert CHOCHO, Kourou (supp) M ^{me} Josette LO-A-TJON, SLM M ^{me} Honorine ATCHALISO, SLM (supp)	Présent Présente Présent Absent Absent
Collège D (Chercheurs) M. Matthieu CHOUTEAU	Présent		
Collège E (Autres enseignants) : M. Stéphane THOMAS M. Jean Pierre WILLIAM	Présent Présent	Personnalités du monde socio-économique M ^{me} Caroline CARTIER MOULIN M ^{me} Chantal MAURICE M. Frédéric RAIBAUT M ^{me} Valérie REGIS CONSTANT M ^{me} Mariana ROYER M. Keita STEPHENSON	Présente Présente Présent Présente Présente Présent
Collège F (Personnels BIATSS) : Marine GINOUVES M. Yannick N'ZALI	Présente Présent		
Collège G (Etudiants) M. James JEAN (Titulaire) M ^{me} Saida DORANGE (supp) M. Andy ERDUALTitulaire) M ^{me} Marie-Josée ZAMY (supp)	Absent Présent	Assiste également : Le recteur M. Philippe DULBECCO ou son représentant M. Jean MOOMOU M. Olivier GAMA	Présent
Voix consultative (art. L953-2 du CE) M. Christophe CHASSEGUET (DGS) L'agence comptable	Présent		
Personnalités invitées : M ^{me} Chrystel CLERY-TAMARIN (Direction des Affaires Juridiques et des Instances) - M ^{me} Lydie GUIOVANNA (Gestionnaires des instances)			

M. Laurent LINGUET, Président de l'Université de Guyane, invite les membres à se réunir afin de délibérer à distance à travers un échange écrit.

Les échanges porteront sur les points suivants :

- 1/ Campagne d'emplois modifiée,
- 2/ Campagne d'emplois complémentaire.

Un mail a été adressé aux membres afin de leur expliquer le déroulement de cette consultation qui s'effectue en trois étapes :

1) Vérification du quorum le 07/03/2024 à 10h00 : indication par retour de mail de la disponibilité pour participer à la consultation à l'adresse électronique daji@univ-guyane.fr.

2) Débats du 07/03/2024 à 10h00 au 09/03/2024 à 10h00 : Après vérification du quorum, les débats sont lancés. Le délai fixé pour les débats est de 48 heures minimum.

3) Vote le 09/03/2024 de 10h00 au 11/03/2024 à 12h00 : A l'issue des débats, un message a été adressé pour formaliser la clôture des débats et le passage au vote, pendant 24 heures, via l'adresse électronique daji@univ-guyane.fr.

Le 07 mars 2024 à 10 heures, le quorum est constaté.

Vingt et un membres sont présents. Les débats sont ouverts pour une durée de 48 heures minimum. Les échanges ont lieu par mail.

Monsieur Matthieu CHOUTEAU : J'ai une question concernant les procédures de mise en place des postes de MCF et PU. En effet, les profils qui seront publiés devront contenir un volet enseignement et un volet recherche. Le volet enseignement est identifié et remonte par les départements j'imagine, mais comment se fait l'identification du profil concernant le volet recherche ? A quel moment les DU sont sollicités ?

Réponse de Monsieur Laurent LINGUET :

Voici le calendrier prévisionnel prévu à l'issue du vote du CA :

- du 11/03 au 25/03 : Consultation des composantes de formation pour les profils pédagogiques et consultation des unités de recherche pour les profils scientifiques
- 25/03 au 27/03 : validation des profils par le CAC restreint,
- 02/04 au 31/05 : tenue des comités de sélection,
- 03/06 au 06/06 : Avis des conseils restreints sur les candidats classés.

Monsieur Matthieu CHOUTEAU : Suite à l'étude des documents fournis, j'ai trois questions / remarques sur la / les CPJ.

1. Je ne suis pas certain de comprendre si une unique CPJ est ouverte sur deux thématiques ou s'il y a deux CPJ distinctes.
2. Concernant la CPJ section CNU 61 qui n'a pas été pourvue en 2022, ni 2023, je me questionne sur la pertinence de la présenter en 2024. En ne parvenant pas à recruter sur les CPJ, cela diminue-t'il le nombre de CPJ que peut demander l'UG sur la période du programme ?
3. Je peux me tromper, mais les laboratoires de recherche n'ont pas reçu de note de l'Université pour proposer des profils de CPJ en 2023 et 2024. Est-ce normal ?

Réponse de Monsieur Christophe CHASSEGUET : Il s'agit d'une erreur de notre part, M. Chouteau. Les deux postes ouverts correspondent à notre contingent de « repyramidage » (un dispositif temporaire qui permet à certains établissements d'améliorer la proportion MCF/PR) et non à des postes de professeurs juniors.

Monsieur Antoine GARDEL : Merci pour cette précision. Peut-on avoir le nouveau document corrigé ?

Monsieur Laurent LINGUET transmet le rapport corrigé relatif à la campagne de recrutement 2024.

Monsieur Matthieu CHOUTEAU : Merci Christophe pour la précision. Par contre cela veut-il dire que l'UG n'a pas fait remonté de profils de CPJ pour 2024 ?

Réponse de Monsieur Laurent LINGUET : Monsieur le Président transmet aux membres le tableau corrigé.

Il précise que les possibilités de promotion par la voie du repyramidage ne sont pas affectées à des composantes mais à des disciplines (sections CNU).

En conséquence, les emplois "repyramidés" bénéficieront aux composantes dont les candidats auront été sélectionnés à l'issue du concours.

Monsieur Matthieu CHOUTEAU : Quelles sont les différences entre la campagne d'emplois complémentaire et la campagne d'emplois modifiée ?

Réponse de Monsieur Laurent LINGUET : Par simplicité, la campagne d'emplois modifiée (campagne initiale avec postes retirés) et la campagne d'emplois complémentaire (campagne constituée des postes ajoutés), ont été rassemblées en un seul document, dont la version corrigée a été envoyée hier.

En conséquence, vous n'êtes appelés à voter que sur un seul document

Après la période de débats, la session de vote est ouverte du 09 mars 2024 à 10h00 au 11 mars 2024, midi.

La gestionnaire des instances rappelle aux membres que les votes doivent être adressés à l'adresse daji@univ-guyane.fr en indiquant : « POUR », « CONTRE », « ABSTENTION » ou « NE PREND PAS PART AU VOTE ».

Le 11 mars 2024 à midi, après clôture de la séance, le résultat du vote est communiqué aux membres du conseil :

➤ Nombre de participants :	23
➤ Ne prend pas part au vote :	0
➤ Abstention :	2
➤ Blanc :	0
➤ Contre :	0
➤ Pour :	21

Décision : La campagne d'emplois modifiée ainsi que la campagne d'emplois complémentaire sont approuvées.

Cayenne le 11/03/2024

**Le Président du Conseil d'Administration
Le Président de l'Université de Guyane**



Monsieur Laurent LINGUET